

Association COMITE HAUT-MARNAIS DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Association **COMITE HAUT-MARNAIS DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER**

Siège social : - Centre Agora - 13 av. des Etats Unis - 52000 CHAUMONT
324 499 557 RCS CHAUMONT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux adhérents,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **COMITE HAUT-MARNAIS DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'association a opté pour la comptabilisation, dans des comptes de la classe 8, des contributions volontaires en nature. Leur chiffrage a été estimé pour chacun des bénévoles en fonction de leur investissement dans le fonctionnement du comité.

En l'absence d'éléments tangibles nous permettant de valider le nombre d'heures résultant de cette approche, nous avons apprécié sa fiabilité au regard de la démarche qui nous a été rapportée et de notre appréciation de l'éthique des personnes ayant contribué à ce chiffrage.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés du Conseil d'Administration aux adhérents.

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Fontaine-les-Dijon

**Pour la SAS Rocard Audit
Cedric VIENNOT
Commissaire aux Comptes Associé**

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2022	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2021
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	189 592.50	(95 921.66)	93 670.84	101 217.54
Terrains	9 000.00		9 000.00	9 000.00
Constructions	143 903.10	(59 445.87)	84 457.23	90 427.72
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	36 689.40	(36 475.79)	213.61	1 789.82
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	189 592.50	(95 921.66)	93 670.84	101 217.54
STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES				
CRÉANCES	29 786.81		29 786.81	35 065.48
Créances clients, usagers et comptes rattachés	857.65		857.65	297.22
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	28 929.16		28 929.16	34 768.26
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	329 447.51		329 447.51	345 362.57
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	329 447.51		329 447.51	345 362.57
Charges constatées d'avance	9 937.80		9 937.80	10 823.22
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	369 172.12		369 172.12	391 251.27
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	558 764.62	(95 921.66)	462 842.96	492 468.81
ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2022	Exercice au 31/12/2021
Fonds propres sans droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves	387 005.18	313 984.65
Réserves statutaires ou contractuelles	330 005.18	313 984.65
Réserves pour projet de l'entité	57 000.00	
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	(27 565.45)	73 020.53
Situation nette (sous total)	359 439.73	387 005.18
Fonds propres consommables		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement	2 229.34	2 493.62
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES - TOTAL I	361 669.07	389 498.80
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	27 936.00	31 732.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III	27 936.00	31 732.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS		
DETTES	73 237.89	51 193.14
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 429.54	26 105.34
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	13 033.29	16 492.86
Dettes fiscales	205.00	159.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	33 570.06	8 435.94
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance		20 044.87
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	73 237.89	71 238.01
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	462 842.96	492 468.81

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	17 600.00	18 600.00	(1 000.00)	-5.38 %
Ventes de biens et services	56 715.16	36 552.28	20 162.88	55.16 %
Ventes de biens	16 341.94	12 352.92	3 989.02	32.29 %
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	40 373.22	24 199.36	16 173.86	66.84 %
. dont parrainages	9 745.93	6 330.57	3 415.36	53.95 %
Concours publics et subventions d'exploitation	18 058.26	39 720.53	(21 662.27)	-54.54 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	203 850.89	197 551.83	6 299.06	3.19 %
Dons manuels	202 850.89	195 351.83	7 499.06	3.84 %
Mécénats	1 000.00	2 200.00	(1 200.00)	-54.55 %
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues	51 739.90	68 320.37	(16 580.47)	-24.27 %
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	7 930.08	3 609.75	4 320.33	
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	0.29	47.18	(46.89)	-99.39 %
PRODUITS D'EXPLOITATION	355 894.58	364 401.94	(8 507.36)	-2.33 %
Achats de marchandises	12 016.04	2 529.59	9 486.45	
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	129 565.29	119 875.93	9 689.36	8.08 %
Aides financières	127 399.72	37 261.86	90 137.86	
Impôts, taxes et versements assimilés	4 848.00	4 762.00	86.00	1.81 %
Salaires et traitements	64 879.15	77 175.21	(12 296.06)	-15.93 %
Charges sociales	21 062.27	23 501.15	(2 438.88)	-10.38 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	7 546.70	10 319.11	(2 772.41)	-26.87 %
Report en fonds dédiés				
Autres charges	17 959.32	17 414.01	545.31	3.13 %
CHARGES D'EXPLOITATION	385 276.49	292 838.86	92 437.63	31.57 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(29 381.91)	71 563.08	(100 944.99)	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	1 552.18	692.54	859.64	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	1 552.18	692.54	859.64	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	1 552.18	692.54	859.64	

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	(27 829.73)	72 255.62	(100 085.35)	
Sur opérations de gestion		624.74	(624.74)	
Sur opérations en capital	264.28	149.15	115.13	77.19 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	264.28	773.89	(509.61)	-65.85 %
Sur opérations de gestion		8.98	(8.98)	
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES		8.98	(8.98)	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	264.28	764.91	(500.63)	-65.45 %
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS	357 711.04	365 868.37	(8 157.33)	-2.23 %
TOTAL DES CHARGES	385 276.49	292 847.84	92 428.65	31.56 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	(27 565.45)	73 020.53	(100 585.98)	
Dons en nature	196.75	367.47	(170.72)	-46.46 %
Prestations en nature		341.88	(341.88)	
Bénévolat	54 497.80	39 048.48	15 449.32	39.56 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	54 694.55	39 757.83	14 936.72	37.57 %
Secours en nature		367.47	(170.72)	-46.46 %
Mises à disposition gratuite de biens	196.75	367.47	(170.72)	-46.46 %
Prestations en nature		341.88	(341.88)	
Personnel bénévole	54 497.80	39 048.48	15 449.32	39.56 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	54 694.55	39 757.83	14 936.72	37.57 %
NON AFFECTÉS				



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2022

TABLE DES MATIERES

1.	PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	4
1.1	OBJET SOCIAL	4
1.2	NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES.....	4
1.3	ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
2.	PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1	PRINCIPES GÉNÉRAUX.....	6
2.1.1	<i>Préambule</i>	6
2.1.2	<i>Cadre légal de référence</i>	6
2.2	DÉROGATIONS.....	6
2.2.1	<i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	6
3.	INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	7
3.1	NOTES SUR LE BILAN ACTIF.....	7
3.1.1	<i>Principes généraux</i>	7
3.1.2	<i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	8
3.1.2.1	Détail des colonnes « B et C »	8
3.1.3	<i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	8
3.1.4	<i>Méthode et durées d'amortissements</i>	9
3.1.5	<i>Tableau de variation des immobilisations financières NEANT</i>	9
3.1.6	<i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022 NEANT</i>	9
3.1.7	<i>Stocks NEANT</i>	10
3.1.8	<i>Etat des échéances des créances</i>	10
3.1.9	<i>Tableaux des dépréciations NEANT</i>	10
3.1.10	<i>Disponibilités</i>	11
3.1.11	<i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	11
3.1.12	<i>Charges constatées d'avance</i>	11
3.2	NOTES SUR LE BILAN PASSIF	12
3.2.1	<i>Tableau de variation des fonds propres</i>	12
3.2.2	<i>Fonds dédiés NEANT</i>	13
3.2.3	<i>Provisions pour risques et charges</i>	14
3.2.3.1	Tableau de variation.....	14
3.2.3.2	Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés.....	14
3.2.4	<i>Dettes</i>	14
3.2.4.1	Etat des échéances.....	14
3.2.4.2	Détail des dettes fiscales et sociales.....	15
3.2.5	<i>Charges à payer par postes du bilan</i>	15
3.3	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	15
4.	INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	16
4.1	COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	16
4.2	PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	18
4.2.1	<i>Produits liés à la générosité du public</i>	18
4.2.1.1	Cotisations sans contrepartie.....	18
4.2.1.2	Dons manuels-Dons étrangers	18
4.2.1.3	Mécénat	18
4.2.1.4	Autres produits liés à la générosité du public	18
4.2.2	<i>Produits non liés à la générosité du public</i>	19
4.2.2.1	Parrainage des entreprises	19
4.2.2.2	Contributions financières sans contrepartie	19
4.2.2.3	Autres produits non liés à la générosité du public.....	19
4.2.3	<i>Subventions et autres concours publics</i>	20
4.2.4	<i>Reprises sur provisions et dépréciations NEANT</i>	20
4.2.5	<i>Utilisation des fonds dédiés NEANT</i>	20
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	20
4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i>	20
4.3.2	<i>Missions sociales</i>	22

4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i>	22
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public.....	22
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources.....	22
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i>	23
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations NEANT</i>	23
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice NEANT</i>	23
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD.....	23
4.4.1	<i>Principes généraux</i>	23
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i>	24
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD.....	25
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT.....	26
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i>	26
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels NEANT</i>	26
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER).....	27
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i>	27
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i>	29
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i>	29
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	30
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	30
5.2	AUTRES INFORMATIONS.....	30
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i>	30
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i>	31
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i>	31
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i>	31

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;
- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

Madame Anne-Lise CADET-GUYOT, animatrice de prévention et des équipes de bénévoles depuis avril 2013, en arrêt maladie depuis décembre 2021, a demandé une rupture conventionnelle au Comité, qui l'a acceptée. Un solde de tout compte en date du 31 août 2022 lui a été remis par chèque pour un montant de 6 883,45 € (six mille huit cent quatre-vingt-trois euros et quarante-cinq centimes) dont 4 560 € (quatre mille cinq cent soixante euros) nets d'indemnité de rupture conventionnelle.

Il n'est pas envisagé de remplacer Madame CADET-GUYOT.

Il a été proposé à Madame Béatrice HOUDEAU, secrétaire aide-comptable au Comité depuis avril 2013, à 23 heures par semaine depuis le 02 avril 2015, de passer à 35 heures par semaine en 2023, ce qu'elle a accepté. Elle travaille 35 heures par semaine depuis le 16 janvier 2023.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	189 592			189 592
Immobilisations financières				
Total	189 592	0	0	189 592

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations financières	0	0
→ ...		
→ ...		
Total	0	0

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort. Immobilisations incorporelles				
Amort. Immobilisations corporelles	88 374	7 547		95 921
Amort. Immobilisations financières				
Total	88 374	7 547	0	95 921

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières NEANT

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022 NEANT

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule			
- Matériel de bureau			
- Autres			
...			
Total	0	0	0

3.1.7 Stocks NEANT

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.8 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières		0	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	858	858	
→ Autres Créances	14 150	14 150	
→ Créances reçues par legs ou donations	14 391	14 391	
→ Charges constatées d'avance	9 938	9 938	
Total	39 337	39 337	0

3.1.9 Tableaux des dépréciations NEANT

Rubriques	Début Exercice 01/01/2022	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2022
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
Total	0	0	0	0	0

3.1.10 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2022	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires, CAISSE	31 200	
Livrets et comptes épargne	197 563	1 189
Comptes à terme	100 684	363
Total	329 447	1 552

3.1.11 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Fournisseurs débiteurs		
CJ MO charges trop payées	358	
CIC remboursement frais	30	
Créances clients et comptes rattachés		
Clients non soldés		
<i>Créances par legs ou donation en cours de réalisation</i>		
Autres créances		
Subventions mairies	0	360
Charges locatives IREPS	662	600
Subvention SDED Verre	12 538	12 710
Chèque déjeuners 2020	0	44
Indemnités journalières à régulariser	0	214
Recettes Octobre rose	82	
LECLERC Produits partage 467,50+219,50+180	867	
Disponibilités	282	202
Total	14 819	14 130

3.1.12 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
JHM abonnement	457	507
Femme actuelle abonnements	450	498
Orange business maintenance	17	17
Chèques déjeuners	559	255
MMA assurance auto	75	74
Assurance locaux	457	448
Manifestations fleurs et champagne	806	1 160
Sacs intissés	0	10
Papier	97	134
Reçus fiscaux	4	57
Enveloppes et étiquettes	423	152
Tickets métro	0	18
Essuie mains	0	225
Livres de recettes	667	677
Octobre rose	5 156	2 349
Timbres	381	3 561
Achats octobre rose RAG	220	555
Sacs papier Ligue	11	78
Orange téléphone fixe		48
Thé dansant Joinville NDF 50,70 + Stock 106,13	157	
Total	9 937	10 822

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2022	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2022
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires								
→ Fonds de réserve générale	313 985	16 020	16 020					330 005
→ Fonds de réserve missions sociales		57 000	57 000					57 000
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice	73 020					100 585	73 020	-27 565
Subventions d'investissement	2 493					264		2 229
Provisions réglementées								
Total	389 498	73 020	73 020	0	0	100 849	73 020	361 669

3.2.2 Fonds dédiés NEANT

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→						
→						
→						
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
→ Dons à détailler ...						
→ ...						
→ ...						
→						
→						
→						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ Legs à détailler...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
Total		0	0	0	0	0

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	31 732		3 796	27 936
→				
Total	31 732	0	3 796	27 936

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 430	26 430		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	13 238	13 238		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	33 570	33 570		
Produits constatés d'avance	0	0		
Total	73 238	73 238	0	0

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes fiscales :	0	0
→ Impôt sur les sociétés		
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	13 238	16 652
→ Urssaf/ Pôle emploi	2 209	2 050
→ Caisse de retraite	554	563
→ Caisse de prévoyance	450	516
→ Personnel autres charges à payer	0	942
→ Organismes sociaux autres charges à payer	463	702
→ Dettes congés à payer	7 021	8 920
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	2 336	2 800
→ Prélèvement à la source	205	159
Total	13 238	16 652

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	23 432	24 961
→ FNP - Factures non parvenues		
Fournisseurs public	10 999	11 042
Fournisseurs intra groupe	12 433	13 919
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
...		
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	33 570	8 310
Aide aux malades	2 352	933
Partenariat Leclerc	8 218	3 713
Subvention recherche cancer sein	23 000	
Subvention concertation		3 664
...		
Total	57 002	33 271

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

Néant.

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

LA LIQUE CONTRE LE CANCER	REPORTING - COMITÉ DE LA HAUTE-MARNE	Décembre 2022		Décembre 2021	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
EMPLOIS					
CHARGES PAR DESTINATION					
1. MISSIONS SOCIALES		246 844,12	233 469,31	177 018,33	165 718,59
1.1 Réalisées en France		246 844,12	233 469,31	177 018,33	165 718,59
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme		128 856,55	115 481,74	146 142,43	134 842,69
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France		117 987,57	117 987,57	30 875,90	30 875,90
1.2 Réalisées à l'étranger					
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme					
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		79 747,63	60 146,74	64 477,29	61 517,51
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		79 747,63	60 146,74	64 477,29	61 517,51
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		58 684,74	52 368,85	48 832,22	19 806,57
3.1 Frais d'information et de communication		6 640,26	6 640,26	10 123,52	10 123,52
3.2 Frais de fonctionnement		47 959,72	41 683,02	34 492,39	5 476,06
3.3 Autres charges		4 084,76	4 045,57	4 216,31	4 206,99
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				2 520,00	2 520,00
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES					
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE					
TOTAL CHARGES		385 276,49	345 984,90	292 847,84	249 562,67
EXCÉDENT OU DÉFICIT		-27 565,45		73 020,53	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2022		Décembre 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	5 644,00	5 644,00	3 930,00	3 930,00
Réalisées en France	5 644,00	5 644,00	3 930,00	3 930,00
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	49 050,55	49 050,55	35 827,83	35 827,83
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL	54 694,55	54 694,55	39 757,83	39 757,83

 REPORTING - COMITÉ DE LA HAUTE-MARNE	Décembre 2022		Décembre 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
RESSOURCES				
<i>PRODUITS PAR ORIGINE</i>				
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-294 879,51	-294 879,51	-306 347,21	-306 347,21
1.1 Cotisations sans contrepartie	-17 600,00	-17 600,00	-18 600,00	-18 600,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-203 850,89	-203 850,89	-197 551,83	-197 551,83
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-73 428,62	-73 428,62	-90 195,38	-90 195,38
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-40 977,27		-19 800,63	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises	-9 745,93		-6 330,57	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-26 832,69		-8 184,96	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-4 398,65		-5 285,10	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-18 058,26		-39 720,53	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-3 796,00	-3 796,00		
5. UTILISATIONS DES FONDIS DÉDIÉS ANTÉRIEURS				
TOTAL	-357 711,04	-298 675,51	-365 868,37	-306 347,21

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2022		Décembre 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<i>PRODUITS PAR ORIGINE</i>				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-54 694,55	-54 694,55	-39 757,83	-39 757,83
Bénévolat	-54 497,80	-54 497,80	-39 048,48	-39 048,48
Prestations en nature			-341,88	-341,88
Dons en nature	-196,75	-196,75	-367,47	-367,47
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	-54 694,55	-54 694,55	-39 757,83	-39 757,83

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels-Dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
→ ...		
→ ...		
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
Loyers perçus	5 378	5 073
Revenus financiers	1 552	692
Transfert de charges	4 134	3 609
→ ...		
Total	11 064	9 374

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Ventes de marchandises ou de prestations de services		
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
Parrainages	9 746	6 330
Contributions financières	26 833	8 185
Autres produits non liés	4 399	5 285
Total	40 978	19 800

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « Reports en fonds dédiés » en contrepartie du passif « Fonds dédiés sur subvention d'exploitation ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « Provisions pour risques et charges »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations NEANT

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés NEANT

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	0	0

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Ligue contre le cancer Comité de Haute-Marne - Annexe aux comptes annuels - Exercice clos au 31/12/2022

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie de la façon suivante : les pourcentages de répartition des charges salariales ont été calculées en fonction du temps passé par chaque salarié sur chaque mission sociale ainsi que les frais de fonctionnement validés par le conseil d'administration le **16/12/2022**.

Les frais relatifs aux locaux sont répartis suivant l'utilisation des surfaces : 50 % pour l'association et 50 % pour le locataire et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validée par le conseil d'administration en date du 29/3/2021.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Achat Prestations	-	6 399	-	6 399
Achat Prestations siège	110	12 651	-	12 761
Achat Prestations autre comité	257	-	-	257
Electricité et gaz	4 172	408	1 302	5 882
Fourniture entretien et petit équipement	387	207	902	1 497
Fourniture entretien siège	-	-	3	3
Fourniture de bureau	-	664	223	886
Fournitures administratives siège	-	54	-	54
Carburant	62	709	12	782
Autres matières et fournitures	280	-	80	360
Autres matières et fournitures siège	-	14	3	17
Achat pour manifestations	10	11 625	-	11 635
Abonnements	301	-	-	301
Abonnements siège	80	-	-	80
Sous traitance	12 092	275	879	13 246
Locations de salle	-	303	-	303
Locations mobilières	484	2 230	186	2 900
Charges de copropriété	2 409	245	751	3 406
Entretien / bien immobilier	-	-	96	96
Entretien / bien mobilier	-	-	591	591
Maintenance	239	802	290	1 332
Assurances	688	2 769	190	3 647
Assurances siège	-	-	199	199
Recherche et développement siège	-	336	-	336
Documentation Abonnements	1 060	-	245	1 305
Honoraires	31 510	-	7 844	39 354
Annonces Insertions	-	-	384	384
Concours	170	638	-	808
Publications	-	-	2 158	2 158
Publications siège	3 896	906	165	4 966
Frais de port	-	60	30	90
Frais de déplacements	658	2 426	1 143	4 226
Frais de déplacements Siège	-	-	43	43
Réceptions	54	663	161	877
Affranchissement	-	4 206	266	4 472
Affranchissement siège	-	13 448	-	13 448
Téléphone	800	227	307	1 333
Internet	449	127	172	749
Frais tenue banque	-	-	292	292
Cotisations	-	-	106	106
Taxe foncière	2 972	291	928	4 190
Droits auteurs SACEM	-	838	-	838
Charges diverses gestion	-	-	47	47
Cotisation siège	9 220	3 244	4 610	17 074
Amortissements	3 138	1 180	3 228	7 547
Total	75 498	67 945	27 834	171 277

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Actions pour les malades	21 417	24 364
Actions d'information, de prévention et de dépistage	18 876	40 775
Actions de formation	363	2 215
Actions de recherche	2 904	2 114
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs	12 342	12 182
Frais de fonctionnement (dont communication)	30 040	19 026
Total	85 942	100 676

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2022	2021
Actions pour les malades	72 465	64 799
Actions d'information, prévention, dépistage	46 979	70 385
Actions de formation	578	2 643
Actions de recherche	8 323	7 598
Actions autres	512	716
Total	128 857	146 141
Versement à d'autres organismes	2022	2021
Actions pour les malades	24 770	3 500
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	93 218	27 376
Actions autres		
Total	117 988	30 876

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;

- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2022	2021
Frais d'information et de communication	6 640	10 123
Frais de gestion :		
Autres achats et charges extérieures	15 550	13 753
Charges financières	337	360
Salaires, charges sociales, formation	26 773	13 942
Cotisation	4 610	5 793
Impôts	1 027	1 004
Amortissements de l'exercice	3 747	3 856
Total	58 684	48 831

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations NEANT

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice NEANT

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	0	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;

- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2022	2021
Bénévolat	3 283 heures X 16,60 (SMIC x 1,5)	54 498	39 048
Prestation		0	342
Autres dons en nature		197	367
Total		54 695	39 757

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	391				11625						12 016
Variation de stock											0
Autres achats et charges externes	59 778				50 767		19 020				129 565
Aides financières	9 404	117 988			8						127 400
Impôts, taxes et versement assimilés	3 368				403		1079				4 850
Salaires et traitements	33 502				9 492		21885				64 879
Charges sociales	10 058				2 850		8 155				21063
Dotations aux amortissements et dépréciations	3 138				521		3 888				7 547
Dotations aux provisions											0
Reports en fonds dédiés											0
Autres charges	9 220				4 082		4 657				17 959
Charges financières											0
Charges exceptionnelles											0
Participations des salariés aux résultats											0
Impôt sur les bénéfices											0
TOTAL	128 859	117 988	0	0	79 748	0	58 684	0	0	0	385 279

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens			197		197
Prestations de services					
Personnel bénévole	5 644		48 854		54 498
TOTAL	5 644	0	49 051	0	54 695

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2022
Contrôle légal des comptes Autres missions	6 690
Total	6 690

4.6.2 Charges et produits exceptionnels NEANT

Rubriques	Exercice 2022
Produits exceptionnels	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	0
Charges exceptionnelles	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	0

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

 052 - COMITÉ DE LA HAUTE-MARNE		Décembre 2022	Décembre 2021
Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		233 469,31	165 718,59
1.1 Réalisées en France		233 469,31	165 718,59
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		<i>115 481,74</i>	<i>134 842,69</i>
<i>Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé</i>		<i>63 850,51</i>	<i>58 412,69</i>
<i>Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public</i>		<i>42 217,94</i>	<i>65 471,50</i>
<i>Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics</i>		<i>577,92</i>	<i>2 643,58</i>
<i>Actions de société et politique de santé</i>		<i>512,21</i>	<i>716,58</i>
<i>Actions internationales réalisées par l'organisme</i>			
<i>Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer</i>		<i>8 323,16</i>	<i>7 598,34</i>
<i>Actions de création-subvention-administration d'établissement</i>			
<i>Autres actions</i>			
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>		<i>117 987,57</i>	<i>30 875,90</i>
<i>Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé</i>		<i>24 770,00</i>	<i>3 500,00</i>
<i>Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public</i>			
<i>Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics</i>			
<i>Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer</i>		<i>93 217,57</i>	<i>27 375,90</i>
<i>Programmes nationaux</i>		<i>78 217,57</i>	<i>7 375,90</i>
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>		<i>15 000,00</i>	<i>20 000,00</i>
<i>Mission reversement legs</i>			
<i>Autres actions</i>			
<i>Actions de société et politique de santé</i>			
1.2 Réalisées à l'étranger			
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>			
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		60 146,74	61 517,51
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		60 146,74	61 517,51
<i>Frais d'appel de dons</i>		<i>28 171,68</i>	<i>25 421,71</i>
<i>Frais d'appel des legs</i>			
<i>Frais traitements des dons</i>		<i>11 586,69</i>	<i>8 921,18</i>
<i>Frais de traitements des legs</i>		<i>246,09</i>	<i>596,40</i>
<i>Frais de campagne pour des dons en nature</i>			
<i>Achats pour manifestations et ventes</i>		<i>20 142,28</i>	<i>26 578,22</i>
<i>Activités de récupérations</i>			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			
<i>Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades</i>			
<i>Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép</i>			
<i>Frais de Recherche de Mécénat Formation</i>			
<i>Frais de Recherche de Mécénat Formation</i>			
<i>Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades</i>			
<i>Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép</i>			
<i>Concours ext-parrainage entp Formation</i>			
<i>Concours ext-parrainage entp Recherche</i>			
<i>Frais de recherche partenariat</i>			
<i>Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics</i>			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		52 368,85	19 806,57
3.1 Frais d'information et de communication		6 640,26	10 123,52
<i>Frais d'information et de communication externe</i>		<i>6 640,26</i>	<i>10 123,52</i>
<i>Frais d'information et de communication interne</i>			
3.2 Frais de fonctionnement		41 683,02	5 476,06
<i>Frais de gestion</i>		<i>35 865,63</i>	
<i>Formation administrative</i>		<i>180,40</i>	
<i>Impôts et taxes</i>		<i>1 027,09</i>	
<i>Cotisation statutaire 10%</i>		<i>4 609,90</i>	<i>5 476,06</i>
3.3 Autres charges		4 045,57	4 206,99
<i>Charges financières</i>		<i>337,43</i>	<i>359,79</i>
<i>Dotations aux amortissements</i>		<i>3 708,14</i>	<i>3 847,20</i>
<i>Charges exceptionnelles</i>			
TOTAL DES EMPLOIS		345 984,90	247 042,67
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			2 520,00
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			56 784,54
TOTAL		345 984,90	306 347,21

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	5 644,00	3 930,00
Réalisées en France	5 644,00	3 930,00
Réalisées à l'étranger		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDOS	49 050,55	35 827,83
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		
TOTAL	54 694,55	39 757,83

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés a la générosité du public en début d'exercice		
=- Utilisation		
=+Report		
Fonds dédiés liés a la générosité du public en fin d'exercice		

 052 - COMITÉ DE LA HAUTE-MARNE	Décembre 2022	Décembre 2021
Détails RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-294 879,51	-306 347,21
1.1 Cotisations sans contrepartie	-17 600,00	-18 600,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-203 850,89	-197 551,83
Dons manuels non affectés	-200 809,53	-190 099,36
Dons manuels affectés	-2 041,36	-5 252,47
Legs, donations et assurances-vie non affectés		
Legs et autres libéralités affectés		
Mécénat	-1 000,00	-2 200,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-73 428,62	-90 195,38
Manifestations	-25 051,04	-11 328,06
Ventes (dont abonnement à vivre)	-16 341,94	-12 346,92
Prestations et autres ventes	-5 377,80	-5 072,60
Activités de récupération	-198,45	-619,85
Charges et Produits exceptionnels		
Droits d'auteurs		
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		
Autres produits affectés		
Produits financiers	-1 552,18	-692,54
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	-24 907,21	-60 135,41
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-3 796,00	
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS		
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège		
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP		
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés		
TOTAL DES RESSOURCES	-298 675,51	-306 347,21
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-47 309,39	
TOTAL	-345 984,90	-306 347,21
Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	256 505,07	195 510,70
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	-47 309,39	56 784,54
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP	3 957,42	4 209,83
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	213 153,10	256 505,07
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-54 694,55	-39 757,83
Bénévolat	-54 497,80	-39 048,48
Prestations en nature		-341,88
Dons en nature	-196,75	-367,47
TOTAL	-54 694,55	-39 757,83

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012	Récapitulation	133 613				5 165	5 165
2013							
2014							
2015							
2016	Récapitulation	6 700				446	446
2017							
2018							
2019							
2020	Récapitulation	4 732				1 576	1 576
2021	Porte entrée	3 589				359	359
2022							
Total		148 634	0	0	0	7 546	7 546

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayants financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

NEANT

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	13		0	0
Bénévoles "administratifs"				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	3	700	0,43	11620,00
Bénévoles de terrain				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales				
Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc....	4	40	0,02	664,00
réunions...	7	300	0,18	4980,00
Organisation de manifestations	80	1600	0,97	26560,00
Communication, démarches auprès des médias			0,00	0,00
Ventes au profit du CD (RAG)	5	35	0,02	581,00
Collecte de matériels (cartouches, téléphones...)			0,00	0,00
Quête sur la voie publique ou à domicile	20	200	0,12	3320,00
Démarches auprès des notaires, des entreprises...			0,00	0,00
Autre : Soutien Rose	30	300	0,18	4980,00
Autre : Rallye Aïcha des Gazelles	4	108	0,07	1792,80
Total	166	3 283	2	54 497,80

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=16,60 € (nbre heure équivalent temps plein x 16,60 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	3	2 296	1,26
Total	3	2 296	1,26

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	676
6257 - Réceptions	Restauration	15
625101 - Voyages et déplacements Siège	Frais de transport et hébergement	43
...	...	
...	...	
	Total	691

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à **2 200** membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.